

N°1
2020

Bulletin de Médecine Traditionnelle



Dans ce numéro

18^{ème} édition de la journée africaine de la médecine traditionnelle

Médecine Traditionnelle au Cameroun, le Ministère de la Santé Publique fait le point.

Vision du Ministère de la Santé Publique:

Le secteur traditionnel constitue l'un des trois sous-secteurs reconnus du Système de Santé camerounais.

Le but de ce Bulletin d'information est de partager l'actualité sur la médecine traditionnelle au Cameroun et dans le Monde, afin d'améliorer les connaissances sur cette médecine des temps immémoriaux..

Les informations partagées dans ce bulletin sont relatives à la pharmacopée, recherche, usage rationnel des plantes médicinales, concepts de la médecine traditionnelle, réglementation, bonnes pratiques de préparation...

Ce bulletin est téléchargeable via le site web: <http://www.minsante.cm>



Pour toute information sur la médecine traditionnelle au Cameroun

medecinetraditionnellecmr2020@gmail.com

SOMMAIRE

EDITORIAL	2
LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE FAIT LE POINT AU PARLEMENT	3
EVOLUTION DE LA MEDECINE TRADITIONNELLE EN AFRIQUE ET AU CAMEROUN	8
THE PROGRESSIVE ATTEMPTS TOWARDS INSTITUTIONALISATION OF AFRICAN TRADITIONAL MEDICINE (ATM) WITHIN THE CAMEROONIAN CONTEXT.	10
LA MEDECINE TRADITIONNELLE AU PARLEMENT	12
LA MEDECINE TRADITIONNELLE AU MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE.....	14
DE LA MEDECINE TRADITIONNELLE A LA MEDECINE AFRICAINE.....	16
REGISTRATION OF TRADITIONAL MEDICINAL PRODUCT	17
LA NATUROPATHIE.....	21
LA COVID-19 A LA RESCOUSSE DE LA MEDECINE TRADITIONNELLE?	23
MEDECINE CONVENTIONNELLE ET NATUROPATHIE: LA NECESSAIRE COLLABORATION	24
LA PHYTOTHERAPIE.....	25
SUR LE CHEMIN DES SOLUTIONS ENDOGENES.....	27
EVALUATION DE L'EFFICACITÉ DES MEDICAMENTS TRADITIONNELS	29
EVALUATION DE L'INNOCUITE DES MEDICAMENTS TRADITIONNELS AMELIORES: APPORT DE L'IMPMT A TRAVERS LE CRPMT	30



Supervision Générale: Dr MANAOUA Malachie, MINSANTE
Coordination Générale: Pr NJOCK LOUIS Richard, SG MINSANTE
Supervision Technique: Dr KAMGA SIMO Cyrille, DOSTS
Dr FOUAKENG Flaubert, SDSSP/DOSTS
Rédacteur en Chef: Dr Maurice MBWE MPOH, SDMT/DOSTS



EDITORIAL

**18^{ème} EDITION DE LA JOURNEE AFRICAINE DE
LA MEDECINE TRADITIONNELLE**

**Thème: "Deux décennies de médecine
traditionnelle africaine (2001-2020):
les progrès réalisés dans les pays".**

Comme le veut la tradition depuis bientôt vingt ans, le 31 août de chaque année est une journée dédiée à la célébration de la médecine traditionnelle africaine. En dépit du contexte de la COVID-19 qui a perturbé le déroulement de nombreux importants évènements à travers le village planétaire, l'an 2020 n'a pas dérogé à la règle. C'est ainsi que dans le cadre de la célébration de cette 18^{ème} édition, le thème arrêté par l'Organisation Mondiale de la Santé est : "Deux décennies de médecine traditionnelle africaine (2001-2020): les progrès réalisés dans les pays". Ce thème ô combien évocateur, invite donc les nations africaines et le Cameroun en particulier, à faire le bilan. Le bilan de deux décennies ou de nombreux efforts ont été consentis pour faire émerger une médecine des temps immémoriaux qui semble étouffer par la médecine conventionnelle plus récente, mais dont les performances et la popularité ne souffrent d'aucune ambiguïté au sein de nos populations.

Il n'est pas hasardeux de dire que de 2001 à 2020, la médecine traditionnelle a fait du chemin au Cameroun. Reconnu comme l'un des 3 sous secteurs du système de santé Camerounais, le secteur traditionnel joue un rôle primordial dans la prise en charge des pathologies et la délivrance des soins traditionnels dans nos communautés. En soutien aux thérapies médicales conventionnelles, le recours aux recettes et remèdes miracles de nos ancêtres demeure une pratique qui n'est pas prête à disparaître. C'est donc à juste titre, que de nombreux aménagements ont été fait sur le plan institutionnel pour doter le Cameroun des outils essentiels permettant de promouvoir le développement de cette science propre à notre culture voire patrimoine ancestral. Du Ministère de la Recherche Scientifique au Ministère de la Santé Publique, Plusieurs départements techniques sont mis en place avec pour unique objectif: promouvoir la pharmacopée camerounaise et développer la médecine traditionnelle. Plus qu'un bilan, le thème de cette édition nous permet donc d'entrevoir de nouveaux horizons, un futur à court terme, ou le cadre juridique encadrant les activités de ces professionnels du savoir traditionnel, de la naturopathie et de la phytothérapie, viendra organiser le fonctionnement et définir les conditions d'exercice ainsi que les bonnes pratiques permettant de valoriser à juste titre, la médecine mère de l'humanité.

Pr NJOCK Louis Richard, Secrétaire Général du MINSANTE



MEDECINE TRADITIONNELLE, LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE FAIT LE POINT AU PARLEMENT

**Monsieur le Représentant Résident de l'Organisation Mondiale de la Santé,
Mesdames et Messieurs les Membres du Corps diplomatique,
Mesdames et Messieurs les Membres du Parlement,
Distingués Invités en vos rangs et grades respectifs,
Mesdames et messieurs,**

C'est avec un grand honneur que je prends la parole ce jour, à l'occasion de ce forum d'informations et d'échanges sur la Médecine Traditionnelle du Cameroun.

Je voudrais d'emblée adresser mes remerciements de façon particulière au Très Honorable CAVAYE YEGUIE DJIBRIL, Président de l'Assemblée Nationale du Cameroun pour m'avoir invité à prendre part à cette importante plateforme d'échanges sur la médecine traditionnelle qui réunit le Gouvernement, le Parlement, les Chercheurs et les praticiens de la santé.

Permettez-moi également d'adresser mes sincères remerciements et ma grande reconnaissance au groupe parlementaire responsable de l'organisation de ce forum ô combien important en ces temps de crise qui nous ont permis de renforcer notre engagement à développer ce volet essentiel de notre système des soins qui rencontre encore quelques difficultés à s'épanouir.

**Honorables Parlementaires,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Distingués invités,
Excellences, Mesdames et Messieurs.**

L'émergence du nouveau coronavirus a rudement éprouvé la résilience de tous les systèmes de santé du monde entier. En effet, eu égard à la non maîtrise de la physiopathologie et à l'effet surprise de l'apparition de ce virus, la médecine moderne qui a pourtant fait ses preuves dans l'éradication de nombreuses maladies telles que la peste et la variole dans le passé et

qui continue d'ailleurs de le faire, s'est rapidement retrouvée dans une situation où en l'absence d'un traitement ou vaccin efficace faisant l'unanimité à ladite maladie, la riposte de la médecine moderne a été continuellement améliorée et mise à jour au regard des données probantes collectées.

L'urgence de trouver une solution pérenne à cette pandémie inédite s'est donc résumée en la mise en place d'une riposte impliquant toutes les institutions et tous les secteurs public, privé y compris traditionnel de la médecine.

A contrario de la médecine moderne ou conventionnelle dont les origines et principes sont relativement récents, la médecine aujourd'hui dite traditionnelle, existe depuis des temps immémoriaux. Dans nos villages, dans nos villes, dans notre enfance voir même dans notre vie actuelle, il ne serait pas hasardeux de dire que nous avons tous eu recours à un moment donné à cette approche spéciale d'administration de soins de santé. Les sociétés savantes définissent cette médecine comme **la somme totale des connaissances, compétences et pratiques qui reposent, rationnellement ou non, sur les théories, croyances et expériences propres à une culture et qui sont utilisées pour maintenir les êtres humains en santé ainsi que pour prévenir, diagnostiquer, traiter et guérir des maladies physiques et mentales.** Dans certains pays, les appellations médecine parallèle/alternative/douce sont synonymes de médecine traditionnelle.

Cette définition met en exergue la particularité de cette approche de prise en charge des patients par le fait qu'elle ne repose pas toujours sur une démarche scientifique reproductible mais aussi, et de façon non négligeable, sur des **théories, croyances et pratiques spirituelles variant et grandement influencées d'un pays à l'autre et d'une région à l'autre**, par des facteurs comme la culture, l'histoire, les attitudes et la philosophie personnelles. En résumé la médecine traditionnelle se distingue de la conventionnelle ou moderne par le fait que son efficacité ne repose pas uniquement sur le médicament à base de plantes, mais nécessite des fois, une synergie entre ce médicament et des thérapies traditionnelles pour assurer la guérison.

L'approche de la médecine traditionnelle étant holiste, l'évaluation de son efficacité fait appel à des mesures spéciales beaucoup plus complexe. L'insuffisant accompagnement des chercheurs, inventeurs et tradipraticiens de santé dans le processus de collecte des évidences attestant de l'efficacité des thérapies proposées est à l'origine des difficultés rencontrées dans le processus d'épanouissement de la Médecine traditionnelle dans le monde en générale et dans notre pays en particulier.

Distingués invités

Mesdames et Messieurs

La pandémie relative au nouveau coronavirus qui ébranle le monde en général et notre pays en particulier depuis le début de l'année 2020, a remis à la lumière du jour l'intérêt que nous avons à accélérer le développement de la médecine traditionnelle. En effet, la course à la

recherche des traitements préventifs et curatifs pour la prise en charge des patients infectés a permis l'émergence de nombreuses pistes de solution provenant des chercheurs et tradipraticiens de santé. Au Benin, Madagascar, Congo et au Cameroun entre autres, des chercheurs et tradipraticiens de plusieurs pays africains proposent aujourd'hui des médicaments traditionnels potentiellement efficaces contre la COVID-19.

Au niveau local, plusieurs traitements issus de notre pharmacopée traditionnelle ont été recensés par mon département ministériel. Le Conseil Scientifique mis en place dans le cadre de la riposte à cette crise sanitaire a tenu plusieurs séances de travail avec les promoteurs de ces produits et un processus d'accompagnement de ces derniers par le Ministère de la Santé Publique en collaboration avec le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation a été entamé afin de s'assurer de la qualité, la sécurité et l'efficacité de certains de ces produits. A titre d'exemple et entre autres, permettez-nous de mentionner et de saluer la disposition de l'archevêque métropolitain KLEDA de se faire accompagner par notre département ministériel.

En effet, tout en reconnaissant les vertus des thérapies traditionnelles proposées, il est indispensable de disposer plus d'informations sur ces produits avant de songer à leur utilisation à grande échelle. L'évaluation des bonnes pratiques de préparation et la surveillance de l'innocuité liées à leur usage à travers des observations cliniques sont des étapes essentielles à satisfaire et préalables à toute diffusion desdits traitements. Notre mission de sauvegarde de la santé publique ainsi que la guérison sans traitement de plus de 80% des patients souffrant de la COVID-19 exige de nous une très grande prudence et la collecte d'évidences avant de conclure à tout lien de causalité entre la prise d'un produit et la guérison qui s'en suit. La démarche de valorisation de notre patrimoine naturelle est une obligation morale et un respect de l'héritage de nos ancêtres, cependant cela ne saurait se faire au dépend de la santé publique.

Distingués invités

Mesdames et Messieurs

La marche vers la satisfaction de la vision du chef de l'Etat de notre pays, qui est de faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035 passe inéluctablement par l'amélioration continue de l'accès des populations aux soins de santé de qualité, fussent-ils modernes, conventionnelles ou traditionnelles.

Au cours de son Message à la Nation le 19 Mai 2020, Son Excellence Paul Biya, président de la République du Cameroun nous a instruit d'encourager le développement des solutions endogènes.

Le département ministériel dont nous avons la charge met en œuvre à travers son service en charge du développement de la médecine traditionnelle logé dans la direction de l'organisation des soins et de la technologie sanitaire, toutes les stratégies nécessaires pour la reconnaissance et l'exploitation optimale de la richesse de notre patrimoine culturelle. C'est ainsi que nous nous sommes inscrits dans une démarche de recensement des tradipraticiens

de la santé, des médicaments et thérapies traditionnels proposées, afin de démanteler les réseaux de charlatans qui viennent ternir l'image de ce secteur qui a beaucoup à donner pour soutenir notre système de santé. Nous menons continuellement des activités relatives à la promotion de la médecine traditionnelle en organisant notamment le 31 août de chaque année la célébration de la journée africaine de cette discipline. Aussi, faut-il souligner que les tradipraticiens dont l'implication dans la prise en charge des patients n'est plus à démontrer, sont des acteurs clefs avec lesquels collabore le Ministère de la Santé Publique dans la surveillance épidémiologique de certaines pathologies.

Dans le processus d'accompagnement de ces professionnels du savoir traditionnel, notre département en charge de la recherche opérationnelle en santé sensibilise régulièrement les promoteurs et inventeurs des médicaments traditionnels sur les bonnes pratiques relatives à l'éthique, à la collaboration avec les cliniciens et à la démarche scientifique à suivre pour rassembler les évidences sur l'efficacité et protéger au moyen d'un brevet leur invention. En synergie avec La structure technique du MINRESI en la matière, le Laboratoire National de Contrôle Qualité des Médicaments et d'Expertise (LANACOME) joue un rôle essentiel dans l'identification de la matière première et l'évaluation de la composition qualitative et quantitative de certaines catégories de médicaments traditionnels. Afin de garantir la qualité et l'accessibilité desdits médicaments, la Commission Nationale du Médicament dispose en son sein d'une Commission Spécialisée des Médicaments Traditionnels Améliorés. Ce dispositif a permis la mise sur le marché camerounais de plusieurs médicaments à base de plantes de qualité sûr et efficace. Par ailleurs, les textes relatifs à l'homologation et à la fabrication des médicaments traditionnels améliorés, récemment révisés et validés, tiennent compte de la nécessité impérieuse de promouvoir un accompagnement des promoteurs de ces produits. Il va de soi que dans ce processus minutieux, nous intégrons toutes les forces vives, le MINRESI, les universités, les associations de tradipraticiens, les chefs traditionnels, les experts de la médecine traditionnelle, pharmaciens, ethnopharmacologues, anthropologues, les Organismes et autres partenaires techniques et financiers afin de définir une politique adaptée à la particularité de ladite alternative de soins. Les concertations avec toutes les parties prenantes vont se poursuivre.

Honorables Parlementaires,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Distingués invités,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous croyons fermement que la médecine traditionnelle offre des alternatives thérapeutiques certaines pour la prise en charge de certaines pathologies que la médecine moderne n'arrive à prendre en charge. C'est pour cela qu'à côté des sous-secteurs public et privé, elle constitue le 3^{ème} sous-secteur reconnu de notre système de santé. Nous sommes disposés et travaillons pour rattraper notre retard dans cette discipline et lui allouer une place de choix au sein de

notre système de soins. Nous aspirons à un système de santé où la médecine conventionnelle et la médecine traditionnelle collaborent pour améliorer la prise en charge des patients comme cela se fait dans certains pays comme la Chine. Mieux, un système où le patient aura le choix, de choisir la thérapie qui lui sied au regard de l'éventail des professionnels et tradipraticiens de santé qualifiés disponibles. Au-delà de l'accessibilité géographique des soins, une bonne implémentation de la médecine traditionnelle présentera l'avantage de favoriser une accessibilité financière aux traitements au regard des coûts y relatifs généralement moins élevés. Cependant, les défis sont énormes.

La finalisation et la transmission au gouvernement du projet de loi portant organisation et exercice de cette profession au Cameroun sont des objectifs prioritaires, à court terme, qui nous permettront de poser les bases solides pour un usage rationnel de cette science. L'intensification des campagnes de recensement, de sensibilisation et de formation des tradipraticiens de santé est également indispensable et urgente. Une mise en œuvre efficace de ces activités nécessite une mobilisation conséquente des ressources humaines et financières.

Permettez-moi au moment de clore mon propos, et dans l'espoir de continuer cette réflexion lors de la célébration de la prochaine édition de la journée africaine de la médecine traditionnelle, de profiter de cette occasion pour solennellement rassurer les tradipraticiens de santé, chercheurs, inventeurs, ainsi que tous les promoteurs de cette alternative thérapeutique que malgré ces défis, le Ministère de la Santé Publique reste déterminé à les accompagner dans la valorisation de leurs thérapies.

Pour que vive, S.E. Paul BIYA,

Et que Vive le Cameroun,

Je vous remercie de votre bienveillante attention.

**Extrait du Discours Prononcé par le
Représentant du Ministre de la Santé Publique,
le 25 Juin 2020 au Parlement.**



« Les promoteurs disposant d'un dossier de demande d'AMM complet pour les catégories de Médicaments Traditionnels Améliorés (MTA) 2 et 3 présentés dans le cadre du traitement de la COVID-19 seront dispensés des frais d'homologation et à ce titre, le Ministre de la Santé Publique se réserve le droit de convoquer en urgence la Commission Spécialisée des MTA au cas où ces dossiers seraient déposés dans ses services. »

Extrait du Communiqué Radio-Pressé du 21 juillet 2020

Dr MANAOUDA Malachie, MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

EVOLUTION DE LA MEDECINE TRADITIONNELLE EN AFRIQUE ET AU CAMEROUN

Dr KENMOGNE SIMO THIERRY.C/Pharmacien-Ethnopharmacologue

La médecine traditionnelle a toujours occupé une place importante dans les traditions de médication en Afrique et particulièrement l'utilisation des plantes médicinales.

Les plantes médicinales constituent des ressources thérapeutiques précieuses pour la grande majorité des populations en Afrique et au Cameroun. Plus de 80% des ménages y recourent pour satisfaire leurs besoins en matière de santé et de soins primaires.

La médecine moderne dite conventionnelle dans les sociétés africaines a certes, dans nombre de cas, rencontré l'adhésion des populations, du fait de sa relative efficacité. Toutefois, elle ne s'est pas traduite par l'abandon total des pratiques thérapeutiques traditionnelles en dépit de la percée de la médecine moderne. A ce niveau, plusieurs facteurs sont souvent avancés pour expliquer le mouvement actuel en faveur d'une valorisation de la médecine traditionnelle en Afrique.

Entre autre la conférence d'Alma Alta en 1978, qui consacre l'avènement de la stratégie des soins de santé primaires dont la réussite dépend au premier chef de la participation des populations.

La stratégie des soins de santé primaires en concevant les populations, non pas comme de simples usagers de l'action sanitaire, mais plutôt comme des partenaires obligés de travailler à l'amélioration de leur propre bien être, « paraît naturellement apte à reconnaître ceux qui, au sein des populations y prennent déjà une part active » (Dozon, 1987).

En effet la santé des populations relève d'un processus endogène de développement et, partant, requiert la mobilisation des compétences et des savoirs disponibles. C'est pourquoi, depuis la conférence d'Alma-Ata en 1978, l'OMS préconisait globalement une autre solution aux problèmes sanitaires des pays, notamment d'Afrique. Ensuite, il y a eu la Déclaration de la Décennie de Développement de la Médecine Traditionnelle (2001 – 2010) par les chefs d'états de l'Union Africaine ; cette initiative a été soutenue par le

cadre de développement et d'institutionnalisation de cette médecine dans la Stratégie Régionale de la Médecine Traditionnelle, 2002-2005, OMS/AFRO.

Les insuffisances de la médecine moderne, (l'insuffisance d'accès aux médicaments essentiels) et le faible pouvoir d'achat de nos populations seraient également à l'origine de l'engouement actuel de la médecine traditionnelle.

Au Cameroun, la MTR (médecine traditionnelle) continue à s'appuyer essentiellement sur l'observation et sur des expériences personnelles.

Le mode de transmission demeure oral et l'acquisition des connaissances continue à se faire par l'apprentissage et l'initiation dans le secret des règles métaphysiques : le tradipraticien choisit les recettes et établit ses formules de traitement en faisant appel à son intuition et à son expérience personnelle.

De l'analyse situationnelle de la MTR en vue de l'élaboration du plan stratégique national de développement et d'intégration de cette médecine dans le système de santé (Plan stratégique MTR, 2006-2010), il est ressorti entre autres que :

- la MTR est fortement ancrée dans la culture nationale surtout les populations en zone rurale, mais aussi dans nos villes;
- l'accès aux soins conventionnels n'est pas effectif pour la majorité des populations y compris en ville;
- les tradipraticiens sont bien intégrés et reconnus dans leurs communautés, par conséquent ils peuvent jouer un rôle important dans l'information sanitaire,

- les soins de santé primaires et en tant que premier recours;
- de nombreux tradipraticiens mettent régulièrement au point, à l'aide de techniques traditionnelles, de nouvelles recettes originales de par leur composition et leurs méthodes de préparation
- la pharmacopée traditionnelle offre des voies pour une recherche enrichissante et exaltante, dont les résultats peuvent conduire à la mise au point de médicaments utilisables dans le traitement des pathologies majeures telles que le VIH/SIDA, la tuberculose, le paludisme et la drépanocytose.

Certes au Cameroun, il existe beaucoup d'avancées dans ce domaine depuis la création de l'Institut de Recherches Médicales et d'Etude des Plantes Médicinales (IMPM) en 1979, avec à ce un accompagnement du MINSANTE et MINRESI ayant abouti à l'homologation de quelques MTA (médicaments traditionnels améliorés). Par ailleurs il est à noter que les administrations préfectorales délivrent des attestations aux tradipraticiens regroupés en association.

Le défis à relever dans les prochains jours est l'organisation rationnelle du sous-secteur de la médecine traditionnelle et des acteurs impliqués ainsi que l'encadrement de sa pratique voire la mise en place d'un système efficace en faveur d'une collaboration efficiente avec la médecine conventionnelle.

A cet effet les résolutions suivantes ont été retenues à la réunion de concertation du 21 juillet 2020 présidée par Monsieur le Ministre de la Santé Publique, Dr Manouda Malachie qui s'est tenue dans la salle de conférence de son département ministériel en présence des représentants du parlement, du Ministère de la Recherche Scientifiques et de L'innovation, de l'Institut de

Recherche Médicales et des Plantes Médicinale, de l'Organisation Mondiale de la Santé ainsi que des chercheurs et praticiens de la médecine traditionnelle. Il s'agit de :

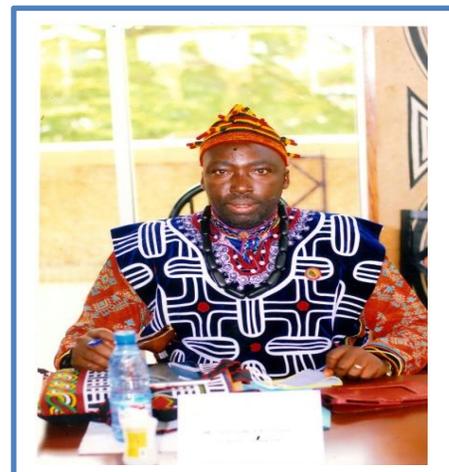
- La mise en place d'un de travail multisectoriel élargi aux chercheurs et praticiens de la médecine traditionnelle afin d'approfondir la réflexion sur le développement de la médecine traditionnelle. Ledit groupe devrait inclure entre autres, le MINRESI, le MINSESUP, le MINEAC, le MINSANTE, l'IMPM, l'UNESCO, l'OMS et le parlement;
- L'accélération de la finalisation de l'avant-projet de loi portant sur l'exercice de la médecine traditionnelle au Cameroun;
- L'élaboration d'un plan stratégique de développement de la médecine traditionnelle ainsi qu'un plan opérationnel avec un fort accent sur le suivi-évaluation.

Rappelons que du point de vue floristique, le Cameroun compte : 7 000 espèces de Phanérogames (plantes à fleurs) dont 700 espèces ligneuses (à usage de bois), de nombreuses espèces de Champignons, de Ptéridophytes (Fougères), de Bryophytes (Mousses), d'Algues et de Lichens.

De nombreuses études à ce jour ont contribué à la connaissance des plantes médicinales du Cameroun. Ces études ont permis d'inventorier plus de 500 espèces de plantes qui rentrent dans la médecine traditionnelle et la pharmacopée camerounaises contribuant ainsi à la prise en charge de nombreuses pathologies. Il n'y a donc aucune raison de ne pas explorer l'ensemble des pistes de solutions pour une prise en charge globale de la Santé de nos populations.

THE PROGRESSIVE ATTEMPTS TOWARDS INSTITUTIONALISATION OF AFRICAN TRADITIONAL MEDICINE (ATM) WITHIN THE CAMEROONIAN CONTEXT.

Cameroon unlike other member countries of the world health organization (WHO) in general and the African Union (AU) in particular adheres to recommendation in view of the valorization and institutionalization of ATM within its health system. This assertion can be justified through the recognition of ATM as one of the three sub-sectors of health in Cameroon. Cameroon has about 90% of the African ecosystems which includes; the Sahelian, Sudan, humid tropical forest, afro mountains, Coastal and mountain eco-regions. There is equally a significant diversity of Flora and Fauna, ranks the 5th in Africa after the Republic of Congo, South Africa, Madagascar and Tanzania.



This rich biological biodiversity is associated with the diversity of the ethnic groups in which each contributes a unique ethno pharmacopoeia and to Cameroon a national therapeutic patrimony, which is the richest in Africa. In October 2006 the first draft project of the law on the organization and exercise of TM was presented. This project was only short leaved as it did not finally go through enactment.

However, another opportunity came up again this time in the regional capital of the South Region Ebolowa from the 29th to 30th of April 2019 where another workshop for the reading of the same draft project took place with participants coming from the legal departments of different ministries in the presence of other stake holders such as WHO. Since then this draft project has received multiple amendments from legal experts and medical traditional practitioners themselves.

Finally, the most recent development about the institutionalization of TM in Cameroon took place on the 25th of June 2020 through a forum initiated in the form of a synergy to develop, valorize traditional medicine which saw the participant of members of national assembly, government officials, researchers and traditional healers who made valuable proposals to modernize, codify, improve and develop TM in Cameroon.

If ATM is institutionalized in the public health system of Cameroon, it will play a double role within the health perspective and can go a long way to solve strategic and economic issues such as health dependency, enhancement of multiculturalism and most importantly play an essential role towards the concept of universal health coverage in Cameroon. After all, according to WHO, TM accounts for 80% of primary health care services in sub Saharan African countries (SSA).

GIDIUN PELIEGHO
MEDICAL TRADITIONAL PRACTITIONER
EXPERT IN PUBLIC HEALTH POLICY
UNIVERSITY OF DSCHANG



LA MÉDECINE TRADITIONNELLE AU CŒUR DE NOS UNIVERSITÉS D'ÉTAT

Depuis 06 ans, la Faculté de Médecine et des Sciences Pharmaceutiques de l'Université de Douala (FMSP/UD) a émis un plan de recherche sur la Flore Médicinale Camerounaise à l'effet de vérifier et d'expliquer leurs usages traditionnels rapportés. Une véritable lueur d'espoir pour ces tradipraticiens qui espèrent légitimer par les évidences scientifiques les utilisations à visée thérapeutique des décoctions, infusions, macérats à base de plantes médicinales qu'ils offrent aux populations pour leurs besoins de santé primaire. C'est aussi une nouvelle avancée dans le domaine de la recherche qui est mise en

place dans le but de contribuer à la valorisation des plantes médicinales camerounaises.

A la veille des soutenances de thèses de Doctorat d'Etat en Pharmacie pour l'année académique 2019/2020, la FMSP /UD annonce 38 thèses axées sur les Etudes de composition chimique, de pharmacologie in vitro et in vivo et les essais de formulation galénique des Médicaments Traditionnels Améliorés de 37 Plantes Médicinales Camerounaises récoltées dans diverses Régions du Pays.

Dr ESSOMBE MALOLO Fanny Aimée, Pharmacienne, ethnopharmacologiste, Enseignante à l'Université de Douala

VISION OF "BACK TO OUR ROOTS"

The almighty creator created man and also created an enabling environment to sustain the good and healthy living of man. He created food for example: plums, leaves, coco-yams, plantain, fruits etc to sustain man naturally in his living. There are herbs and back of trees as medicine for the sick.

Today, man has decided to run away from these natural gifts of nature to create his to challenge the vision of God and we are aware of the consequences, sicknesses and deaths at young age.

So the group "Back to our Roots" has as a vision to bring back man and nature to its originality to boast the good living of man as programmed by God at the beginning of times. We are looking back at what God kept at our disposal to keep us healthy and good living.



Dr FOBANG PHILIP, VICE PRESIDENT OF HOLDERS OF INTANGIBLE KNOWLEDGE AND DIVINATORY ARTS FEDERATION.



LA MEDECINE TRADITIONNELLE AU PARLEMENT

Le vingt-et-cinq juin de l'an deux mille vingt s'est tenu à l'Hémicycle de l'Assemblée nationale sis au Palais des Congrès un forum sur la médecine traditionnelle présidé par le Très Honorable CAVAYE YEGUIE Djibril, Président de l'Assemblée Nationale.

Ce forum, suscité par la pandémie du COVID-19 avait pour objectif de trouver les voies et moyens de moderniser, de codifier et de valoriser la médecine traditionnelle camerounaise. Il était ponctué par des allocutions, des exposés et des échanges

A l'issue des échanges, plusieurs recommandations ont été formulées et adoptées par les participants. Il s'agissait entre autres de:

1. Présenter au Parlement le Projet de Loi sur la Médecine Traditionnelle en instance depuis plusieurs années au niveau du Gouvernement ;
2. Renforcer la plate-forme de collaboration entre le Ministère de la Santé Publique, le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et les Tradipraticiens de santé ;
3. Elaborer un répertoire national des Tradithérapeutes de santé ;
4. Susciter une véritable synergie et complémentarité entre la médecine traditionnelle et la médecine conventionnelle et envisager la création des Centres de santé intégrés de la médecine traditionnelle au même titre que les Centres de santé intégrés classiques placés sous la responsabilité de l'Etat ;
5. Renforcer les capacités infrastructurelles des instituts et centres de recherches institutionnels, publics et privés et de la société civile sur les plantes médicinales et médecine traditionnelle pour répondre à la nécessité de mettre à la disposition du public des médicaments standardisés, efficaces et sans risque ;
6. Développer l'industrie pharmaceutique locale pour limiter l'importation des médicaments et des consommables et intrants pharmaceutiques ;
7. Développer des stratégies de culture et de conservation des plantes médicinales ;
8. Envisager la création d'un corps de la médecine traditionnelle avec des Centres de formation officiels ou agréés ;
9. Instaurer une foire nationale annuelle de la médecine traditionnelle ;
10. Former les Tradipraticiens de santé sur les bonnes pratiques de récolte, de transformation et de conservation des plantes médicinales ;
11. Développer, diffuser la pharmacopée camerounaise et améliorer son conditionnement ;
12. Intégrer la médecine traditionnelle dans le système éducatif camerounais notamment dans toutes les Facultés de médecine, de pharmacie et les Centres de formation en soins médicaux ;
13. Protéger les droits de propriété intellectuelle des Tradithérapeutes et détenteurs des savoirs endogènes ;

14. Accompagner techniquement et financièrement les Tradipraticiens de santé pour la mise à la disposition des patients des médicaments sûrs et efficaces ;
15. Intégrer la médecine traditionnelle dans les soins de santé primaire ;
16. Mettre en place un réseau de Parlementaires consacré à l'accompagnement et à la promotion de la médecine traditionnelle.

Les retombées de ce forum et la mise en oeuvre des recommandations y relatives n'ont pas tardé. En effet, très rapidement, le réseau parlementaire susmentionné a effectivement été mis en place et a entamé les consultations dans les villes de Yaoundé et de Douala avec les praticiens de la médecine traditionnelle. Dans la même lancée, le Ministère de la Santé Publique a activé le processus de finalisation du projet de la loi relative à la médecine traditionnelle en mettant en place un groupe de travail interministériel qui aura également pour mission l'élaboration d'un plan stratégique de développement de la médecine traditionnelle ainsi qu'un plan opérationnel avec un fort accent sur le suivi et évaluation de ce dernier.

Dr FOUAKENG Flaubert,
Sous-Directeur des Soins de Santé Primaire



Photos: Rencontre entre le parlement et les tradipraticiens à l'hotel lewat de Douala et au Palais des Congrès à Yaounde

LA MEDECINE TRADITIONNELLE AU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

Le Gouvernement Camerounais à travers le Ministère de la Santé Publique, n'a pas attendu la pandémie de la COVID-19 pour reconnaître et s'engager à développer la médecine traditionnelle (MTR). En 1996, la loi-cadre dans le domaine de la santé évoque clairement la nécessité d'une étroite collaboration entre les 3 sous-secteurs (public, privé et traditionnel) de la santé au Cameroun. En 2002, le nouvel organigramme du MINSANTE a créé au sein de la sous-direction des soins de santé primaires, un service des prestations socio-sanitaires traditionnelles chargé du suivi des activités y afférentes et du développement de la collaboration avec les tradipraticiens de santé. Cet organigramme a été modifié par le décret portant réorganisation du Ministère de la Santé Publique de 2013 qui a créé un service chargé du développement de la médecine traditionnelle au sein de la même sous-direction.

Par ailleurs, il convient de souligner que le Cameroun a toujours adhéré aux recommandations de l'OMS, OAPI et des instances internationales relatives au développement de la MTR. L'engagement politique a été fortement traduit par sa reconnaissance officielle comme l'un des 3 sous secteurs de notre système de santé. En effet, les 3 sous-secteurs reconnus du système de santé camerounais sont le sous-secteur public, le sous-secteur privé et le sous-secteur traditionnel.

Au niveau du Ministère de la Santé Publique, trois directions techniques et un Etablissement Public Administratif jouent un rôle dans le développement de la MTR :

- **Le Laboratoire National de Contrôle Qualité des Médicaments et d'Expertise (LANACOME)**
- **La Direction de l'Organisation des soins et de la Technologie Sanitaire (DOSTS)**
- **La Division de la Recherche Opérationnelle en Santé (DROS)**
- **La Direction de la Pharmacie, du Médicament et des Laboratoires (DPML)**

LE LANACOME:

Le Décret présidentiel N°2018/764 du 11 décembre portant réorganisation du Laboratoire National de Contrôle Qualité et d'Expertise a assigné entre autres missions à cet établissement public administratif:

- Celle **d'effectuer des études, des analyses et des essais en vue de promouvoir** des médicaments et des produits à usage thérapeutique, des cosmétiques, des biométraux et **des médicaments traditionnels améliorés....**

En synergie avec La structure technique du MINRESI en la matière, le LANACOME joue un rôle essentiel dans l'identification de la matière première et l'évaluation de la composition qualitative et quantitative de certaines catégories de médicaments traditionnels.

La Direction de l'Organisation des soins et de la Technologie Sanitaire (DOSTS):

Le décret N°2013/093 du 03 avril 2013 portant réorganisation du Ministère de la santé publique a créé au sein de cette direction, un service chargé du développement de la médecine traditionnelle chargé:

- du suivi et de l'encadrement des activités liées aux prestations socio-sanitaires traditionnelles;
- du développement de la collaboration entre les prestataires socio-sanitaires traditionnels et les services de santé.

Dans ses activités de routine, ce service :

- Définit la politique et l'éthique relative à l'exercice de la MTR
- Recense et accompagne les tradipraticiens et leurs recettes
- Organise en collaboration certaines universités, la célébration de la journée africaine de la MTR avec l'OMS, et les tradipraticiens le 31 août de chaque année
- Implique les tradipraticiens dans la surveillance de certaines pathologies
- Collabore avec le MINRESI pour le développement de la MTR

La Division de la Recherche Opérationnelle en Santé (DROS):

Conformément aux dispositions du **décret N°2013/093 du 03 avril 2013 portant réorganisation du Ministère de la santé publique, cette division est entre autres chargée:**

- du suivi de la recherche sur l'utilisation des médicaments traditionnels améliorés, en relation avec le Ministère en charge de la recherche;
- de l'appui à la recherche sur les plantes médicinales;

Plus concrètement, la DROS sensibilise généralement les tradipraticiens sur l'éthique, les bonnes pratiques de la recherche et la démarche scientifique à adopter pour la reconnaissance et la valorisation de leurs traitements. Dans ce processus d'accompagnement des tradipraticiens, il faut souligner que probablement dans la peur de se faire dérober leur invention, les tradipraticiens sont généralement réticents à travailler avec les cliniciens pouvant leur apporter l'expertise nécessaire pour rassembler les évidences relatives à l'efficacité de leurs produits

La Direction de la Pharmacie, du Médicament et des Laboratoires (DPML):

Le décret N°2013/093 du 03 avril 2013 portant réorganisation du Ministère de la santé publique a fixé entre autres attributions à la DPML l'examen des dossiers de demande d'homologation des médicaments (y compris les médicaments traditionnels) et le contrôle de la qualité des médicaments fabriqués ou utilisés dans le pays après leur mise sur le marché, en liaison avec les organismes concernés;
la promotion de l'usage rationnel des médicaments et des autres produits pharmaceutiques;

Le Décret N°98-405/PM du 22 octobre 1998 fixant les modalités d'homologation et de mise sur le marché des produits pharmaceutiques définit les modalités d'homologation des médicaments traditionnels améliorés (MTA) et institue au sein de la Commission Nationale du Médicament une **commission spécialisée en médicament traditionnel amélioré et pharmacopée traditionnelle**. Cette dernière s'assure de la qualité, de l'efficacité et de l'innocuité des MTA avant leur mise sur le marché ;

Dr KAMGA SIMO Cyrille,
Directeur de l'Organisation des Soins et de la Technologie Sanitaire

DE LA MEDECINE TRADITIONNELLE A LA MEDECINE AFRICAINE

African Medicine is the African way of taking care of health. Contrary to western medicine, AM is not only psychosomatic, it also goes into the spiritual part of patient. This starts from the ancestral part of the individual because in Africa we know that the ancestors are alive.

African medicine is made of five (5) branches: spiritual, tradispirituals, traditional, ancestral and natural.

Spiritual : here prayers in various forms can help patients

Traditional Medicine : the way specific health situations are managed as done over the years by our parent. This medicine is particular because people could be trained to practice it and other people can diagnoses the cases and send to other practitioner for management.

Tradispiritual medicine : it is the highest level of African medicine where God and Satan meet. It is in it that satan passes through people to destroy people while God passes through elected ones to see and undo the destruction. The particularity of this medicine is that it passes



from generation to generation such that people are born with the potential which can then be developed. It cannot be studied. It has its diagnostic methods that vary from one specialist to the other (Cowries, Water, grass, sand, dreams, etc.)

Ancestral medicine : this medicine goes with our culture , traditions, customs and ancestral connection: most of the specialists of this medicine communicate with the dead. In it also, we see the importance of bride price, death celebrations, heritage, sacred areas, etc..

Natural medicine : this medicine turns around food and its amelioration. It also concerns those who have studies plants and are able to use them fo health reasons. They are naturopaths and not traditional doctors. It is this part of African Medicine that permits us to handle chronic cases that western medicine cannot handle. Particularity of this medicine is that other people can be trained, most diagnoses are done elsewhere.

Colonel WERIWOH TEMBENG Godfred
Chercheur en médecine alternative

REGISTRATION OF TRADITIONAL MEDICINAL PRODUCT

What is homologation or registration?

To Homologate means that the legal authority on medications which is the department of pharmacy Drugs and laboratories(DPML) of the Ministry of Public Health has approved or confirmed a drug or drug related product. If the process of Homologation is successful, Marketing Authorisation becomes evident.

Which Components Homologation includes?

- Granting(New product or First Marketing Authorisation)
- Renewing(From the Second to the nth Marketing Authorisation)
- Variations(Notifications of Changes made to the product or production site)
- Extensions(Prolongation of marketing authorization)

A marketing authorization last five years for Granting and Renewing.

What should be taken under consideration in the homologation process of traditional medicinal products?

With traditional medicinal products, homologation may just be applicable to the Natural part or product derived from African Pharmacopeia. This natural part has components like plants, soil or animal derivatives.

It is important to stress that most components or plants used as medications in Africa are also used as food. For this reason, the margin between food and drug may be narrow or difficult to establish. This is the reason why the concept of Nutraceutical (Alicament in French)

The first element that guarantees safety, efficacy and quality of a product derived from African Pharmacopeia is the long duration of use. Holding other things constant, the evidence of a long duration of use of a substance should be a shortcut to research and result to clinical observations.

arose and the legislation of African Pharmacopeia more relaxed.

Of significant value with Traditional medicine; clinical trials are not always possible because, as this medicine is embedded in the people's way of life, it can not be evaluated the same way as western or synthetic drugs because they are two different theories. Traditional Medicinal products are usually presented as less toxic and easily assimilated by the body, finally western medicine are seen as imposed in Africa when it met an already existing medicine which standards it must respect.

An unethical part of this discipline is that it is infiltrated by unscrupulous people who may know very little but whose objective is to exploit their suffering clients financially and materially. Most of these impostors have a little mastery of therapeutic doses and posology and resultant to intoxication of patients with heavy portions which could result to kidney and liver insufficiency. This is a major challenge to the sector that may warrant polishing. A real traditional doctor knows therapeutic doses, is compassionate and is humble to refer patients to significant or competent others.

In Traditional Medicine that someone prefer to call African medicine, we talk of clinical observations; these are ways of evaluating the quality, the efficacy and the innocuity (Harmlessness) of natural substances or nutraceuticals.

Quality for content assessment, efficacy for capacity to treat or eradicate a disease and innocuity for safety or toxicity evaluation.

This can be done through an exit pool study or to a lesser extent through an entry pool study.

An exit pool study evaluates the effect of what is comestible or already in consumption. An exit pool study evaluates what the drug does on humans using therapeutic or normal

traditional ways of consumption. The effects on clinical side effects (signs and symptoms) or diagnostic medical biology effects on blood lines (Full blood count), on liver (liver enzymes) and kidneys (Creatinine clearance) could or are evaluated on people already taking the medications to access the toxicity or non toxicity on the above listed organs.

For an entry pool, the drug has never been used by man, so studies start with laboratory animal's models. Like rats, guinea pigs to see acute toxicity, to evaluate chronic toxicity and establish DL50 which is not an obligation. Organs evaluated here are the intestines, liver, spleen for instance. Laboratory studies could be done to evaluate the effect of drug on microorganisms. If the said medication is not toxic to animals, then it could be evaluated on man.

What is the content of a registration dossier?

The dossier for homologation is consisted of two parts, an administrative dossier and a technical dossier.

The components of an administrative file are: A cover page, a table of content, a stamped application to the minister of public health, a certified copy of authorization to practice African Medicine or certificate or membership card of Traditional medical practitioners, a marketing authorization sheet or formulary, a certificate of good preparation or manufacture practice, a receipt of payment of marketing authorization levy, a sufficient number of samples(60), followed by an analysis certificate(phytochemistry and microbiology) and a list of equipment used in the laboratory.

The composition of the Technical dossier generally depends on the category of

traditional medicinal product. Information required are related to the raw material, the method of preparation and in process control of

the drug, the finished product, toxicity and clinical data or efficacy evidences. The applicants of marketing authorization are invited to visit the Directorate of Pharmacy, Medicines and Laboratories located near the Jamot Hospital and Crtv at mballa II in order to get update and completed files requested for the homologation.

Which are the actors of the homologation process?

In the Ministry of Public Health, various commissions exist related to homologation of drugs derived from Traditional Medicine:

-The Internal Commission; which is made up of pharmacists and ethnopharmacists, it first evaluates a drug before sending the evaluation report to the Specialised Commission;

-The Specialised Commission of Traditional Medicinal products, It is made of people from different origins but who have a working knowledge on African Traditional Pharmacopia. After evaluation, the medication is sent to the National Commission. This commission is headed by Pr. Nnanga Nga

- The National Commission is a sovereign consultative commission composed of Pharmacist, president of the different specialised commission, physicians, representatives of various orders of the health discipline, representatives of Commerce and Headed by Pr. Mpondo Mpondo Emmanuel a former university trainer, researcher and expert on African Traditional Pharmacopia. The minister upon proposition of opinion on a drug validates the decisions.

It is worth noting that during internal evaluations, the drug is sent to a competent Laboratory for quality control in most cases LANACOME.

**Elumba Prosper Asue, PharmD,
Ethnopharmacist and Botanist**

COMMUNIQUE RADIO-PRESSE

Le 21 juillet 2020 à 10 heures, Monsieur le Ministre de la Santé Publique, Dr Manaouda Malachie, a présidé dans la salle des conférences de son département ministériel, la réunion de concertation sur la médecine traditionnelle, en présence des représentants du Parlement, du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, de l'Institut de Recherche Médicales et des Plantes Médicinales, de l'Organisation Mondiale de la Santé, ainsi que des chercheurs et praticiens de la médecine traditionnelle.

Le Dr Manaouda Malachie, tout en réitérant le grand intérêt que porte le Gouvernement au développement de la médecine traditionnelle, a renouvelé l'engagement de son administration, à œuvrer sans relâche pour encadrer cette activité au Cameroun. Il a par ailleurs salué, la grande implication des chercheurs et praticiens de la médecine traditionnelle dans la lutte contre la pandémie au COVID-19 dans notre pays, à travers leurs propositions de solutions endogènes, conformément aux très hautes prescriptions du Chef de l'Etat. A cet effet, la démarche d'homologation à suivre pour la reconnaissance de l'efficacité et la valorisation des médicaments traditionnels améliorés a été déclinée aux participants.

Au cours de cette réunion, le panel a passé en revue toutes les recommandations formulées par les diverses instances. Ainsi, les résolutions suivantes ont été retenues :

- la mise en place un groupe de travail multisectoriel élargi aux chercheurs et praticiens de la médecine traditionnelle afin d'approfondir la réflexion sur le développement de la médecine traditionnelle. Ledit groupe de travail devrait inclure entre autres, le MINRESI, le MINESUP, le MINAC, le MINSANTE, l'IMPM, l'UNESCO, l'OMS, et le Parlement ;
- l'accélération de la finalisation de l'avant-projet de loi portant sur l'exercice de la médecine traditionnelle au Cameroun dans l'optique de sa transmission au Gouvernement ;
- l'élaboration d'un plan stratégique de développement de la médecine traditionnelle ainsi qu'un plan opérationnel avec un fort accent sur le suivi-évaluation.

Enfin, le Ministre de la Santé Publique a fait connaître toutes les prédispositions du Gouvernement, destinées à accompagner l'émergence d'une médecine alternative au Cameroun. Aussi, tout en encourageant la multiplication des plates-formes de discussions permanentes entre les différents acteurs de la médecine traditionnelle, il a encouragé les Chercheurs et les Praticiens concernés à observer les recommandations du Conseil Scientifique en la matière, en attendant l'aboutissement de l'encadrement juridique de cette activité.

Fait à Yaoundé, le 21 juillet 2020
Le Ministre de la Santé Publique,

Dr Malachie MANAOUA

21 JUL 2020

COMMUNIQUE RADIO-PRESSE

Le Ministre de la Santé Publique, **Docteur MANAOUA Malachie**, porte à la connaissance de l'opinion publique que depuis le déclenchement de la pandémie à coronavirus (Covid-19) dans notre pays, plusieurs acteurs de la Médecine Traditionnelle ont fait savoir leur aptitude à développer des Médicaments Traditionnels Améliorés pouvant avoir des vertus à l'égard de la maladie due au coronavirus.

Prenant acte de ce fait, le Ministre de la Santé Publique a proposé un accompagnement multiforme à ces acteurs à travers des structures telles que la Direction de la Pharmacie, du Médicament et des Laboratoires ; la Direction de l'Organisation des Soins et de la Technologie Sanitaire ; la Division de la Recherche Opérationnelle en Santé et le Conseil Scientifique des Urgences de Santé Publique (CSUSP).

Suite à cet appel, vingt-quatre (24) compatriotes promoteurs de Médicaments Traditionnels Améliorés (MTA) ont adressé des correspondances à l'attention du Ministre de la Santé publique dans lesquelles ils déclarent avoir développé des MTA efficaces contre le coronavirus. Toutes ces correspondances ont été traitées et des réponses ont été adressées aux requérants conformément aux délibérations du CSUSP ressortant dans son avis N°009/AE/CSUSP/2020 du 18 juin 2020.

Le Ministre de la Santé appelle ainsi ces compatriotes promoteurs de MTA à fournir les informations sollicitées dans les correspondances respectives à l'effet de permettre aux diverses instances techniques (Universités, IMPM, Commission Spécialisée MTA, DROS, DPML, LANACOME...) intervenant dans l'évaluation desdits produits de se prononcer valablement. Il s'agit notamment des informations sur :

- **La qualité** : ceci consiste à fournir les détails sur la composition qualitative et quantitative, le processus de conception, préparation ou fabrication du produit ;
- **L'efficacité** : c'est la démonstration que le produit est capable de guérir un patient atteint du coronavirus ;
- **L'innocuité** : permet de rassurer sur le caractère non nocif du produit sur le rein, le foie, le cœur ou tout autre organe du corps humain.

Cette démarche participe de l'impératif du Ministère de la Santé Publique non seulement à fournir aux populations camerounaises des traitements sûrs, efficaces et de qualité mais également à se conformer à la loi 90/035 du 10 août 1990 portant exercice et organisation de la profession de pharmacien qui stipule en son article 64 qu' « **aucune spécialité pharmaceutique ou médicament spécialisé ne peut être débité à titre gratuit ou onéreux s'il n'a reçu au préalable le visa de l'autorité responsable de la Santé Publique dans les conditions fixées par voie réglementaire** ».

Relativement à l'AMM, les dossiers de demande sont reçus à La DPML qui assure par ailleurs le secrétariat technique de la **Commission Nationale du Médicament** qui dispose en son sein d'une **Commission Spécialisée MTA**.

Les promoteurs disposant d'un dossier de demande d'AMM complet pour **les catégories 2 et 3 des MTA** présentés dans le cadre du traitement du Covid-19 seront dispensés des frais d'homologation et à ce titre, le Ministre de la Santé Publique se réserve le droit de convoquer en urgence la **Commission Spécialisée MTA** au cas où des dossiers seraient déposés dans ses services.

Le Ministre de la Santé Publique profite de l'occasion pour rappeler aux populations camerounaises la nécessité d'observer les diverses mesures barrières édictées par le Gouvernement pour une meilleure riposte au coronavirus.



Dr. Manaoua Malachie

LA NATUROPATHIE

La naturopathie fait référence à HIPPOCRATE (vers 460 – vers 370 avant J.-C.), médecin grec qui a créé l'école de Cos, l'une des premières grandes écoles de médecine connue. Hippocrate est à l'origine de « la théorie des humeurs » qui est l'étude de l'importance et de l'altération des liquides du corps (les humeurs) et la faculté d'autoguérison du corps par la force vitale. Ainsi, la maladie ne constitue que l'expression d'un déséquilibre des liquides de l'organisme. La naturopathie vise à créer les conditions favorables pour que le corps puisse s'autoguérir. La médecine hippocratique est basée sur plusieurs principes de santé :

- le causalisme : Approche qui vise à chercher la cause du dérèglement organique provoquant le symptôme et pas seulement à soulager ledit symptôme.
- le vitalisme : Philosophie qui conçoit que l'énergie vitale, c'est-à-dire l'« intelligence biologique » du corps de nature immatérielle, gère la matière et le corps pour permettre à ce dernier de se rééquilibrer spontanément et de s'autoguérir.
- l'humorisme : Science des humeurs, c'est-à-dire des liquides composant notre corps : liquide intra-cellulaire, liquide extra-cellulaire, lymphe et sang. Le corps humain est composé de 70 % de liquides. Tous les organes du corps relèvent de l'activité des humeurs. Une circulation fluide et une richesse (en sels minéraux, oligo-éléments, coenzymes, acide aminés...) de ces liquides est synonyme de santé. A l'inverse, si ces liquides sont stagnants et ainsi très acidifiés (empoisonnés), les cellules ne sont plus correctement nourries, les toxines s'accumulent dans le corps ce qui fait le lit de pathologies.
- l'hygiénisme : Une hygiène de vie favorable basée sur les techniques naturelles de santé permet de créer les conditions d'autoguérison de l'organisme.



ORIGINES

La naturopathie trouve son origine dans la Grèce antique tout comme la médecine classique qui, elle, relève de l'école de Cnide et se caractérise par le diagnostic local et la thérapeutique symptomatique. C'est de l'école de Cnide que découle la médecine allopathique moderne.

- La naturopathie occidentale prend naissance aux Etats-Unis. L'origine américaine du terme *naturopathie* est *nature's path*, mot créé par John H. SCHEEL en 1895, pour désigner *la voie de la nature*. Cela signifie que chacun peut préserver sa santé en respectant le chemin (path) que nous indique la nature.

- Ce terme sera repris par Benedict LUST (1872-1945), un allemand qui crée en 1902 l'American School of Naturopathy à New York. Par la suite, il crée l'American Naturopathic Association en 1919 qui regroupe les naturopathes formés jusqu'alors. Y sont enseignées l'hydrothérapie, l'hypnose, l'herboristerie, la nutrition, la physiologie, la psychologie et bien d'autres techniques thérapeutiques.

- D'autres écoles verront le jour aux Etats-Unis par la suite ; en 1920, on en dénombre 18. Aux Etats-Unis, le courant hygiéniste est très vivant grâce à Benedict LUST, Herbert SHELTON ou John KELLOGG.

- En Europe, jusqu'à la première guerre mondiale, la médecine populaire est encore essentiellement basée sur les guérisseurs traditionnels.

- A partir du XIX^{ème} siècle, la médecine se développe beaucoup grâce à la science : elle devient plus rationnelle et objective.

- En France, c'est Pierre-Valentin MARCHESSEAU (1910-1994), biologiste, diplômé en philosophie, professeur d'éducation physique, qui est à l'origine de la naturopathie. Dans les années 60, il crée une école de naturopathie, la Faculté Libre de France. Ses enseignements sont basés sur le principe de l'hygiène vitale. Ses écrits mettent en avant le respect des règles de la vie saine en se basant sur des méthodes préventives grâce aux techniques naturelles de santé.

Quel est le but de la naturopathie ?

La naturopathie **ne cherche pas à soigner un symptôme mais plutôt à identifier les causes sous-jacentes du problème** et à **aider l'organisme à le combattre**, trouver l'origine de ce désordre pour le soulager. La cause peut souvent être recherchée dans la notion d'équilibre des DOSHAS (Vata, Pita, Kapha). Des déséquilibres comme des désordres alimentaires, des carences, un stockage de toxines, un état émotionnel source de stress peuvent être à l'origine de nombreux maux. C'est souvent le bilan de vitalité qui permet d'orienter les investigations.

Les grands principes de la Naturopathie

La Naturopathie repose sur 4 piliers fondamentaux :

Primum non nocere

D'abord ne pas nuire. Hippocrate dit : « Face aux maladies, avoir deux choses à l'esprit : faire du bien, ou au moins ne pas faire de mal ». Le rôle du médecin est d'observer et d'accompagner les symptômes qui sont souvent le signe que le processus de guérison est en marche. Supprimer les symptômes peut causer plus de mal que de bien. On parle de « transfert morbide » : la cause est toujours là, on réduit son expression au silence, elle reviendra sur un autre organe, généralement amplifiée.

Vis medicatrix naturae

« La nature recèle son propre pouvoir de guérison ». Un corps humain en bonne santé possède en lui une capacité d'auto-guérison qui

lui permet de retrouver seul la santé. Au cœur de l'organisme vivant se trouvent les forces de vie permettant d'y parvenir. Le rôle du médecin ou du thérapeute consiste à faciliter l'accès à ces forces en découvrant et en éliminant les obstacles qui s'y opposent.

Le thérapeute s'appuie sur le pouvoir d'auto-guérison du corps humain pour apporter un mieux-être : l'organisme est en possession d'une force vitale qui lui permet d'aller mieux spontanément.

Tolle causam

Découvrir et traiter la cause. Allant plus loin encore, Hippocrate disait « Recherchez la cause et traitez la, recherchez la cause de la cause et traitez la, recherchez la cause de la cause de la cause et traitez la ». Le rôle du naturopathe n'est donc pas de tenter d'agir sur le symptôme mais bien, de remonter jusqu'à la cause de la pathologie et d'agir sur cette dernière de façon à rétablir l'équilibre naturel et faire en sorte que le symptôme n'ait plus à s'exprimer.

Docere

Enseigner. Le naturopathe enseigne à son patient les règles de fonctionnement de son corps et lui apprend à en prendre soin de façon naturelle. Les règles d'hygiène vitale concernent tous les domaines de la vie et considèrent les interactions qui existent entre les plans physique, mental, émotionnel et spirituel. Chaque plan est à prendre en considération pour retrouver et conserver une santé parfaite. Ainsi, le naturopathe est aussi un pédagogue. Il inculque aux personnes qui le consultent les règles de fonctionnement et d'hygiène vitale. Le naturopathe a une double mission, celle de thérapeute, qui permet à la personne de retrouver la santé et celle d'éducateur de santé, par laquelle il donne des conseils d'hygiène vitale, dans le but que la personne conserve la santé sur le long terme. Un naturopathe ne doit pas créer de dépendance avec ses clients mais au contraire les guider sur le chemin de la santé en les rendant acteurs de leur propre santé, de façon autonome.

Dr. Joséphine BRIAND K.

Expert International en Naturopathie Clinique Holistique

LA COVID-19 A LA RESCOUSSE DE LA MEDECINE TRADITIONNELLE?

Malgré l'aspect choquant de la chose, et ceci à cause des nombreuses pertes et fermetures des frontières, il serait inopportun de ne pas reconnaître que la COVID 19 a ouvert plusieurs opportunités et favorisé le réveil de conscience, donnant ainsi l'opportunité à chaque continent, à chaque pays de valoriser ses solutions endogènes. En Afrique, après avoir résolu il y'a une soixantaine d'année plus tôt les questions d'indépendance administratives, institutionnelles et géographiques, il est aujourd'hui nécessaire d'acquérir une indépendance sanitaire totale. Entre implication sérieuse de la naturopathie préventive pour limiter les maladies et la valorisation des produits de phytothérapie traditionnelle, le challenge est grand.

Au Cameroun, **le Président de la République, Son Excellence Monsieur Paul BIYA**, prête une attention particulière aux médecines traditionnelles et naturelles. C'est à ce titre qu'il a fortement encouragé lors de son discours à la nation du 19 mai 2020, la recherche des solutions endogènes pour lutter efficacement contre la covid-19 qui met à l'épreuve les systèmes de santé les plus performants du Monde. Au Ministère de la Santé Publique, au Ministère de la recherche scientifique et de l'Innovation, y compris au parlement, les initiatives en faveur du développement de la médecine traditionnelle se multiplient depuis le début de la Pandémie relative au nouveau Coronavirus. La création d'un réseau parlementaire sur la médecine traditionnelle, la célébration particulière de la 18ème édition de la journée africaine de la médecine traditionnelle, le ferme engagement du Ministre de la Santé Publique à accélérer le processus de finalisation et transmettre au gouvernement le projet de loi portant organisation et fonctionnement de la médecine traditionnelle au Cameroun. Au regard de cette détermination des plus hautes instances de notre pays, à redorer le blason de cette médecine vitale qui soigne et guérit plus de 80% de notre population, les praticiens et chercheurs de la médecine traditionnelle doivent prendre conscience du rôle clef qui est le leur. En somme, les spécialistes de ce secteur d'activité doivent mériter la confiance et l'estime qui leur est faite en proposant des solutions efficaces, conformes aux normes et surtout sécurisantes.

Dr Maurice MBWE MPOH, Dr Josephine Briand K

MEDECINE CONVENTIONNELLE ET NATUROPATHIE: LA NECESSAIRE COLLABORATION



Faut agir dans la prudence, pour aider et accompagner un système médical actuellement en difficultés. Pour Un clinicien certifié de Naturopathie, les limites entre la médecine naturelle et la médecine moderne sont très claires :

La médecine moderne est urgentiste, symptomatique. Elle est ponctuelle, c'est-à-dire brève ou épisodique. C'est le traitement des personnes qui ont des problèmes d'urgence vitale. C'est une médecine de maladies, lorsque les symptômes ont atteint des niveaux les plus élevés. Les personnes s'y rendent lorsqu'elles sont malades. C'est une médecine d'intervention.

La médecine naturelle est vitaliste, elle n'a pas de limites sur le temps. C'est une médecine de santé et d'encadrement. Même lorsqu'on n'a pas de symptômes, on se rend chez le naturopathe pour apprendre les fondamentaux et les lois de la vie pour éviter de créer les déséquilibres qui conduisent aux maladies. C'est une médecine de guérison.

Lorsque les symptômes sont présents, quels que soit leur stade, le Naturopathe ne soigne pas les maladies. Par les protocoles thérapeutiques qu'il élabore et les produits qu'il formule, son rôle consiste à refaire la santé des personnes dépassées, pour que les maladies disparaissent ! Les 2 médecines ne sont pas ennemies ou adversaires, elles sont complémentaires. Les 2 médecines ne sont pas concurrentes, elles sont partenaires.

La naturopathie se propose ainsi d'accompagner la médecine allopathique camerounaise et sous régionale de manière efficace. Tous les malades suivis doivent être soit accompagnés, soit ensuite être référés les centres de naturopathie pour apprendre les lois de la vie et du vivant, pour découvrir les erreurs qui leur ont conduit vers leurs pathologies et éviter des récives. Il s'agira en aval également de reconstructions, de réparations, de régénérations. C'est un pari gagnant pour les malades qui seront encore mieux servis. La spécificité de la naturopathie clinique, c'est qu'elle ne prévoit pas seulement dans son cursus de formation l'étude des sciences médicales, mais aussi celle des médecines cliniques dont les diagnostics, le laboratoire et les techniques naturopathiques. Elle est aussi scientifique que la médecine conventionnelle puisqu'elle repose sur des évaluations scientifiques, elle n'est pas illusoire ou spéculatrice. C'est juste une autre façon de voir la santé, avec exactement les mêmes objectifs, donner la santé. Une conjugaison est nécessaire et le temps est venu au Cameroun, que cela le soit de manière formelle. Les maladies incurables, chroniques et dégénératives, génétiques, virales, tropicales, pourraient disparaître ou être très significativement améliorées.

Dr. Joséphine BRIAND K.
Expert International en Naturopathie Clinique Holistique

LA PHYTOTHERAPIE

Pratique millénaire basée sur un savoir empirique enrichi au fil des générations, la phytothérapie, du mot grec *phyton*, « plante » et *therapeia*, « traitement », est une modalité de soins utilisant les plantes ou des produits à base de plantes. C'est une des nombreuses techniques naturelles de médecine alternative. C'est l'emploi de plantes ou de médicaments à base de plantes pour soigner ou traiter naturellement les différents maux du corps humain. C'est une thérapeutique de biomédecine alternative. Elle exploite les principes actifs de la pharmacopée officinale. La phytothérapie est sans aucun doute la médecine la plus ancienne. De nos jours, la plupart des médicaments sont fabriqués à partir de molécules extraites de plantes.

La phytothérapie est très certainement **la meilleure approche pour prévenir** mais aussi pour **soigner la majorité de nos maux du quotidien**. Les plantes constituent une réponse de choix pour fournir, de façon naturelle à l'organisme les substances nécessaires pour maintenir son équilibre vital. A travers les siècles et les continents, les hommes ont su acquérir la connaissance des plantes et de leurs propriétés thérapeutiques. Les médecines traditionnelles (chinoise, indienne, sud-américaine, africaine...) sont riches d'une expérience accumulée depuis les temps les plus anciens. Aujourd'hui, l'efficacité de la médecine « par les plantes » est reconnue et démontrée scientifiquement dans plusieurs pays. Ses **bienfaits incontestables pour notre santé et sa dimension naturelle** ont permis à la phytothérapie d'entrer dans notre vie au quotidien. La phytothérapie est très rapprochée des médecines traditionnelles dans leur dimension naturelle. En réalité, chaque coin du monde a des espèces qui lui sont propres. La phytothérapie utilise la plante entière. Les molécules actives des plantes sont parfois légèrement modifiées pour améliorer leur efficacité ou réduire leurs effets indésirables dans le traitement de nombreuses maladies. Actuellement, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a répertorié plus de 22 000 plantes médicinales utilisées par les médecines traditionnelles. Toutefois, à peine 2 000 à 3 000 d'entre elles ont fait l'objet d'études scientifiques, chimiques ou pharmacologiques.

Histoire : Les bases de la phytothérapie

✓ Le premier recueil consacré aux plantes médicinales, le papyrus égyptien Ebers, que l'on fait remonter à 1500 av. J.-C., fait l'inventaire de plusieurs centaines de plantes.

✓ Au fil du temps, les médecins de l'Antiquité constituent une pharmacopée (un recueil de remèdes) relativement développée. Au travers de son ouvrage, *De materia medica* (« Sur la matière médicale »), qui recense environ 600 plantes, le médecin grec Dioscoride, au Ier siècle après J.-C., exerce une influence considérable sur la médecine occidentale. Cet ouvrage demeure l'une des principales références en Europe jusqu'à la fin du XVIIe siècle. Il est traduit

en plusieurs langues. En 512, une version comportant les dessins des plantes citées fait de De materia medica le premier herbier illustré.

Histoire : L'évolution de la phytothérapie

✓ Au XVe siècle, l'invention de l'imprimerie transforme l'herboristerie européenne. Jusque-là, les pratiques médicales étaient transmises oralement, de génération en génération. Au cours des siècles suivants, les herbiers imprimés se multiplient et l'on voit apparaître des répertoires qui rendent l'usage des plantes accessible aux lettrés.

✓ À partir du XVIe siècle, l'introduction de plantes médicinales d'origines lointaines telles que le thé, le café, le quinquina ou l'ipéca est croissante.

✓ Le XIXe siècle marque une rupture. Les progrès en physique et en chimie permettent l'extraction et la mise en évidence des principes actifs de certains végétaux. On parvient ainsi à identifier de nombreuses molécules utilisées encore aujourd'hui : la morphine de l'opium du pavot, la colchicine du colchique, la théobromine du cacao, la coumarine du mélilot, etc. La découverte de la digitaline date de la même époque. En 1838, l'acide salicylique, précurseur chimique de l'aspirine (acide acétylsalicylique), est extrait du saule blanc. Il est synthétisé en laboratoire pour la première fois en 1860. À partir de cette date, la phytothérapie et les médicaments de synthèse suivent des voies différentes. L'aspirine est créée en Allemagne en 1899 à partir de la spirée (ou reine-des-prés). Pour la première fois, la chimie améliore un composé naturel pour en augmenter l'efficacité.

✓ Dans la seconde moitié du XIXe siècle, ce processus se développe et la chimie pharmaceutique voit le jour. Petit à petit, les chimistes réussissent à déterminer comment les substances extraites des plantes agissent sur l'organisme. Toujours vers 1860, des biologistes, dont Louis Pasteur, identifient les micro-organismes responsables de maladies infectieuses telles que le paludisme ou la tuberculose. Les plantes sont mises à contribution pour lutter contre les infections. La quinine, extraite de l'écorce de quinquina, se révèle relativement efficace pour soulager les crises de paludisme et sert à la synthèse d'autres substances contre cette maladie.

Les savoirs et les connaissances en phytothérapie se transmettent de génération en génération. Au fil des siècles, la médecine originelle par les plantes soulage de nombreuses maladies. Aujourd'hui, la phytothérapie est reconnue par des médecins et réglementations de plusieurs pays du monde. Elle est un allié santé de première ligne, un complément ou une alternative à plusieurs traitements lourds. Mais bien que la phytothérapie puisse appliquer des normes modernes de test d'efficacité aux herbes médicinales et aux médicaments dérivés de sources naturelles, il existe peu d'essais cliniques de haute qualité et des normes de pureté ou de dosage.

Dr. Joséphine BRIAND K.
Expert International en Naturopathie Clinique Holistique

SUR LE CHEMIN DES SOLUTIONS ENDOGENES

Dans le cadre de la recherche des traitements pour la prise en charge de la COVID-19, une vingtaine de traitements ont été présentés par des chercheurs et tradipraticiens camerounais comme possédant des propriétés curatives et/ou préventives contre le nouveau coronavirus.

Afin d'accompagner les promoteurs de ces produits à valoriser leurs produits qui sont potentiellement des solutions endogènes attendues et prônées par **son Excellence, Paul BIYA, le Président de la République du Cameroun**, le Ministère de la Santé Publique s'est inscrit dans une démarche d'assistance de ces derniers. C'est ainsi que l'archevêque Métropolitain Samuel KLEDA a reçu en date du 1^{er} mai 2020, la visite d'une équipe de mission du Ministère de la Santé Publique conduite par le Directeur de la Pharmacie, du Médicament et des Laboratoires (DPML). Depuis lors, s'est ouvert au Ministère de la Santé Publique, un bal de réception des détenteurs de cette connaissance traditionnelle africaine qui ont développé des produits destinés à lutter contre la COVID-19.

Tout en félicitant les promoteurs de ces produits qui sont des pistes à exploiter, il convient de souligner qu'au stade où nous en sommes, des solutions proposées se heurtent au manque d'évidences quant à leur efficacité certaine dans le processus de prise en charge des malades. En effet, au regard de la guérison spontanée, sans besoin de traitement, de plus de 80% des patients souffrant de la COVID-19, il est difficile de se fier au seul témoignage des praticiens de la médecine traditionnelle ou de leurs patients pour attester de la réelle efficacité et sûreté de leurs produits. Comme le veut les bonnes pratiques de sauvegarde de la Santé Publique, il est indispensable avant de songer à un large usage de médicaments, de disposer des évidences quant à leur qualité, innocuité et efficacité. Lesdites évidences n'étant rassemblables qu'à travers des essais cliniques ou observations cliniques, selon les cas, bien encadrées, le Ministère de la santé publique à travers ses services techniques compétents demeure disposé à orienter ces chercheurs et experts de la médecine traditionnelle africaine dans la démarche idoine partant de la collecte des preuves au moyen d'une recherche ou étude adaptée, à l'obtention d'une autorisation de mise sur le marché.

Dr Maurice MBWE
Chef de service du Développement de la
Médecine Traditionnelle



Son Excellence Paul BIYA, Président de la République du Cameroun:

"J'encourage également tous les efforts visant à mettre au point un traitement endogène du COVID-19."



Quelques pistes de solutions endogènes proposées par des praticiens et chercheurs de la médecine traditionnelle du Cameroun

N°	Nom du produit	Inventeur	QUALITE
1.	Soudicov plus	Cheick MODIBBO HALIDOU IBRAHIM	TRADIPRATICIEN
2.	EFU_EYOH_KOH	ACHA VINCENT NJECK	TRADIPRATICIEN
3.	NGUL BE TARA	Dr PEYOU NDI Marlyse	ENSEIGNANT-CHERCHEUR
4.	VIRO-GREEN F.4	Dr Josephine BRIAND K	NATUROPATHE
5.	ELIXIR-COVID ADSAK-COVID	Samuel KLEDA	ARCHEVEQUE
6.	TUCLOXINE	DHAROUS SALAM NATURCAM	TRADIPRATICIEN
7.	BIO COVAX	Mme NJIKAM, la reine des abeilles	TRADIPRATICIEN
8.	JATROPHICINE	Dr TEMFACK VOPE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR

EVALUATION DE L'EFFICACITÉ DES MEDICAMENTS TRADITIONNELS

Les produits dérivés des plantes sont utilisés à des fins médicinales depuis la création de l'homme. Aujourd'hui, environ 80% de la population mondiale compte sur des préparations à base de plantes comme médicaments pour répondre à ses besoins en matière de santé. Pour qu'une molécule devienne un médicament, il faut de nombreuses étapes du développement d'abord pré-cliniques, puis chez l'homme (clinique) : essais de phase I pour rechercher la dose toxique, de phase II pour rechercher une activité pharmacologique chez le volontaire sain puis chez le malade, et enfin de phase III pour s'assurer de l'efficacité thérapeutique.

Le problème avec les préparations végétales est que la plupart des plantes sont utilisées sans discernement, sans informations adéquates sur les risques de sécurité et ou de toxicités associées. L'efficacité, est l'effet positif du traitement dans des essais cliniques ou des études en laboratoire.

Un médicament reconnu efficace dans une indication thérapeutique peut présenter dans des tests une efficacité nouvelle. Il est opportun d'évaluer son activité clinique chez l'homme selon les procédures scientifiques et, chez les cobayes tels que les rats et les souris. Il faut définir la posologie en fonction du poids du patient et du moment où on doit l'introduire dans l'évolution de la maladie infectieuse. On doit tenir compte de la pharmacocinétique et de la pharmacodynamie du médicament.

A cet effet au Cameroun l'IMPM à travers le CRPMT s'emploie à évaluer l'efficacité des médicaments traditionnelles au travers des différents tests in vitro (hors d'un organisme vivant) et in vivo (à l'intérieur d'un organisme vivant). Comme différents tests que nous pouvons réaliser au sein du centre sont entre autres : antioxydant, anti-inflammatoire, antimicrobienne, antidiabétique, antirhumatismale, antiparasitaire.

L'efficacité d'un médicament permet de connaître non seulement son potentiel pharmacologique mais également sa limite de sécurité pour une meilleure prise en charge.

Gabriel A. Agbor et al, Center for Research on Medicinal Plants and Traditional Medicine

LE CORONAVIRUS
(COVID-19)
EST UNE RÉALITÉ
Protégez vos proches,
protégez-vous!



EVALUATION DE L'INNOCUITE DES MEDICAMENTS TRADITIONNELS AMELIORES: APPORT DE L'IMPM A TRAVERS LE CRPMT

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), dans le monde 14 à 28% des plantes sont répertoriées comme ayant un usage médicinal. Des enquêtes réalisées au début du 21^{ème} siècle révèlent que 3 à 5% des patients des pays occidentaux, 80% des populations rurales des pays en développement et 85% des populations au sud du Sahara utilisent les plantes médicinales comme principales sources de traitement. Au Cameroun, la végétation représente plus du tiers de la superficie et les populations locales y font recours pour les soins de santé primaires. Aujourd'hui, la thérapeutique continue de recourir aux plantes de deux façons, soit pour l'extraction industrielle de substances naturelles pures destinées le plus souvent à des médicaments conventionnels, soit sous forme naturelle ou sous forme de médicaments familiaux simples ou innovants (poudres, extraits, etc.) encore appelés médicaments traditionnels améliorés (MTA). Les médicaments à base de plantes bénéficient depuis les années 1980 d'une Autorisation de mise sur le marché (AMM) dite allégée qui donne au consommateur des garanties de qualité et d'innocuité.

Les MTA sont des médicaments issus de la pharmacopée traditionnelle locale, à limites de toxicité déterminées, à activité pharmacologique confirmée par la recherche scientifique, à dosage quantifié et à qualité contrôlée lors de leur mise sur le marché. Comme tout produit nouveau, les MTA doivent faire l'objet d'une classification quant à leurs niveaux potentiels de toxicité. Tel est l'objectif de l'évaluation de l'innocuité à des fins de démarche essentielle à la protection de la santé de l'homme et de son environnement. L'innocuité caractérise donc la qualité de ce qui n'est pas nuisible, pernicieux, mauvais et qui ne provoque donc aucun effet néfaste notamment sur les organismes. Pour avoir l'effet souhaité d'un MTA, il est donc nécessaire d'évaluer son innocuité.

L'Institut de Recherches Médicales et d'Etudes des Plantes Médicinales (IMPM) à travers le Centre de Recherches en Plantes Médicinales et Médecine Traditionnelle (CRPMT) évalue l'innocuité des MTA tel que décrit par l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE).

TYPES DE TOXICITE

Il est à noter que l'évaluation de la toxicité aiguë, subaiguë et chronique s'effectue suivant les méthodes de la ligne directrice 423 de l'OCDE, 2013. Et celle dermique suit quant à elle la ligne directive 410 adoptées le 12 mai 1981.

- **La toxicité aiguë :** Evaluée dans un laps de temps (24h), par administration d'une dose unique ou de plusieurs doses acquises dans ce laps de temps chez les rongeurs, elle est également la somme des effets indésirables qui se manifestent après administration, par voie orale ou cutanée d'une dose unique de MTA ou de plusieurs

doses réparties sur un intervalle de temps. Les effets peuvent être observés jusqu'à un délai maximum de 14 jours.

- **La toxicité subaigüe** : Elle correspond à des expositions fréquentes et répétées du MTA sur une période de plusieurs jours ou semaines pour que les symptômes d'intoxication apparaissent.
- **La toxicité chronique** : Répétée pendant plus de 90 jours, les expositions des doses de MTA sont répétées sur les longues périodes, la manifestation de l'intoxication dépend soit du MTA qui s'accumule, soit des effets engendrés qui s'additionnent.
- **La toxicité dermique** : Dans le cadre de l'évaluation des propriétés toxiques d'un MTA, la détermination de la toxicité cutanée dépend de ce que l'on veut déterminer, elle peut être cutanée aigüe, subaigüe ou chronique. Elle fournit des informations sur les risques potentiels et les effets sur la santé résultant d'expositions répétées ou pas, par voie cutanée, sur une période de temps limitée. Le MTA à tester est administré soit une fois pour la toxicité aigüe, soit quotidiennement, à différentes doses, sur la peau de plusieurs groupes d'animaux d'expérience à raison d'un niveau de dose par groupe, pendant une période de 28 jours pour la toxicité subaigüe et de 90 jours pour la toxicité chronique.

Au cours de la période d'application du MTA, on observe journalièrement les animaux de manière à déceler toute manifestation éventuelle de toxicité. Les animaux qui meurent en cours d'expérience sont autopsiés, ceux qui restent en vie à l'issue de celle-ci sont sacrifiés et autopsiés. Les paramètres biochimiques et hématologiques sont par la suite évalués et comparés à ceux des animaux normaux.

**Gabriel A. Agbor et al, Center
for Research on Medicinal Plants and
Traditional Medicine**



**CELEBRATION DE LA 18^{ème} EDITION DE LA JOURNEE AFRICAINE DE
 LA MEDECINE TRADITIONNELLE**

**Thème : «deux décennies de médecine traditionnelle africaine (2001-2020) : les progrès
 réalisés dans les pays»**

Yaoundé, Musée National, du 27 au 31 août 2020

AGENDA PREVISIONNEL

Journée du jeudi 27 août 2020		
Heure	Activités	Responsable
8h	Ouverture des stands d'exposition; Animations diverses	Chercheurs et tradipraticiens
10h-12h	Comment mener une recherche pour valoriser un médicament traditionnel : efficacité et innocuité	Dr PEYOU NDI NSAMBA
12h-13h	Pause et visite des stands	Participants
13h-15h	Cérémonie d'Ouverture - Allocutions - Prestations artistes	Protocole
15h-17h	Visite des stands d'exposition; Animations diverses	Participants
Journée du vendredi 28 août 2020		
8h	Ouverture des stands d'exposition; Animations diverses	Chercheurs et tradipraticiens
10h-11h	Etudes des médicaments traditionnels à l'Institut de Recherches Médicales et des Plantes (IMPM)	IMPM

11h-13h	Homologation des médicaments traditionnels améliorés.	DPML
13h-13h30	Pause et visite des stands	Participants
13h30-15h	La Naturopathie	Dr Joséphine Briand K
15h-17h	Visite des stands d'exposition; Animations diverses	Chercheurs et tradipraticiens
Journée du Samedi 29 août 2020		
8h	Ouverture des stands d'exposition; Animations diverses	Chercheurs et tradipraticiens
10h-12h	Fabrication des Médicaments Traditionnels Améliorés	Dr TEMFACK VOPE RONYL
12h-14h	MTA et Recherche	DROS/Chercheur
14h-16h	La Médecine Africaine	Colonel WERIWOH
14h-17h	Visite des stands d'exposition; Animations diverses	Participants
Journée du lundi 31 août 2020		
Heure	Activités	Responsable
8h	Ouverture des stands d'exposition; Animations diverses	Chercheurs et tradipraticiens
10h00-12h30	<u>Cérémonie officielle</u> : - allocutions - prestations artistes	CHERCHEURS/TRADIPRATICIENS MINSANTE MINRESI Parlement OMS
12h30-17h	Visite des stands d'exposition; Animations diverses	Participants



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail - Patrie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE L'ORGANISATION DES
SOINS ET DE LA TECHNOLOGIE
SANITAIRE

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF HEALTH CARE
ORGANISATION AND HEALTH
TECHNOLOGY

NOTE DE SERVICE

Dans le cadre de la célébration de la 18^{ème} édition de la Journée Africaine de la Médecine Traditionnelle prévue le 31 août 2020, un comité d'organisation est mis en place à l'issue de la première réunion préparatoire tenue le Mardi 04 août 2020.

Ce comité d'organisation est composé ainsi qu'il suit :

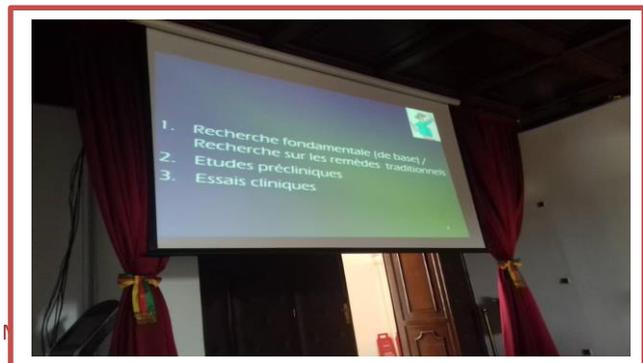
N°	Commission	Missions	Responsable
1.	SUPERVISION GENERALE	Patronage	Dr MANAOUDA Malachie, Ministre de la Santé Publique
2.	COORDINATION GENERALE	Orientations générales	Pr NJOCK Louis Richard, SG/MINSANTE
3.	COORDINATION TECHNIQUE	Supervision générale des activités	Dr KAMGA SIMO Cyrille, DOSTS/MINSANTE
4.	RELATION PUBLIQUE	Interaction avec les différentes parties prenantes	Dr FOUAKENG Flaubert, SDSSP/DOSTS
5.	MOBILISATION SOCIALE	Information et sensibilisation des associations de tradipraticiens et chercheurs sur les activités de la journée Africaine de la Médecine Traditionnelle	CHIEF FAI FOMINYEN NGU, tradipraticien, président du comité ad hoc
6.	SECRETARIAT TECHNIQUE	Diligence des dossiers, élaboration des documents techniques, notes de services, messages-portés, invitations, autres	Dr MBWE MPOH Maurice, SDMT/SDSSP/DOSTS
7.	COMMUNICATION	Stratégie de communication, conception des banderoles, cérémonie de lancement, sonorisation, impresario, presse et médias	Mme ETOA Barbara, Communicatrice OMS
8.	FINANCES	Recherche des sponsors, mobilisation des contributions des associations des	M GIDIUN PELIEGHO Tradipraticien, SG du Comité AD HOC, Directeur VIROPLANTES

		tradipraticiens, chercheurs et exposants	
9.	MARKETING	Elaboration de la brochure ou du bulletin d'information sur la Médecine Traditionnelle	Dr Josephine BRIAND K Chercheur en médecine traditionnelle, Directrice CIMA.
10.	LOGISTIQUE	Aménagement du site, organisation des parkings, location et restitution des tentes et chaises, dispositif anti-covid-19	M. FOBANG Philip, Tradipraticien, Coordonnateur national des arts divinatoires et soins traditionnels.
11.	PROTOCOLE ET SECURITE	Accueil, orientation, sécurité des personnes et des biens, maintien de l'ordre public.	Colonel WERIWOH, Chercheur en médecine africaine
12.	COUVERTURE SANITAIRE	Dispositif de soin d'urgence Interventions en cas d'urgence	Dr EMAH MANDA, CSVDS/SDSSP/DOSTS
13.	RESTAURATION	Sélection des restauratrices, cocktail de la cérémonie officielle	Mme NJIKAM Béatrice, Tradipraticien

Les Responsables des commissions sont tenus de présenter le rapport d'évolution des travaux de leur commission lors des réunions hebdomadaires qui se tiennent chaque Mardi, dès 10 heures.

Photo de famille après l'atelier de formation du 28 août 2020, au Musée National.





R
E
M
E
M
B
E
R

1
8
E
M
E

E
D
I
T
I
O
N

J
A
M
T
R

2
0
2
0



SOUS LE HAUT PRATRONAGE DU MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

18^{ème} JOURNEE AFRICAINE DE LA MEDECINE TRADITIONNELLE



THEME : «deux décennies de médecine traditionnelle africaine (2001-2020) : les progrès réalisés dans les pays»

DU 27 AU 31 AOUT 2020 AU MUSEE NATIONAL DE YAOUNDE

PROGRAMME : Foire, expositions, démonstrations, animations traditionnelles, ateliers de formation, Cérémonie officielle.



Son Excellence Paul BIYA, Président de la République du Cameroun :

"J'encourage également tous les efforts visant à mettre au point un traitement endogène du COVID-19."



Tous les acteurs de la Médecine traditionnelle du Cameroun vous disent,

MERCI !

CABINET DU MINISTRE

D13-245

COMMUNIQUE RADIO-PRESSE

Le Ministre de la Santé Publique, Dr Malachie MANAOUA porte à la connaissance de l'opinion publique que la célébration de la Journée Africaine de la Médecine Traditionnelle aura lieu le lundi 31 août 2020. Le thème retenu par l'Organisation Mondiale de la Santé pour cette 18^{ème} édition est « **deux décennies de médecine traditionnelle africaine (2001-2020) : les progrès réalisés dans les pays** ».

A cet effet, le Ministre de la Santé Publique invite le public en général, ainsi que tous les chercheurs et praticiens de la médecine traditionnelle en particulier, à prendre activement part aux activités marquant ladite célébration qui se dérouleront du 27 au 31 août 2020 à l'esplanade du Musée National.

Outre la foire-exposition et les animations traditionnelles diverses, le programme prévoit des ateliers de formation qui permettront d'édifier les promoteurs des Médicaments Traditionnels Améliorés (MTA) sur les démarches règlementaires et scientifiques à suivre dans le processus de valorisation de leurs produits et de vulgarisation des solutions endogènes prônées par **Son Excellence, Paul BIYA, Président de la République du Cameroun.**

Fait à Yaoundé, le 26 AOUT 2020



Le Ministre de la Santé Publique,

Dr Malachie MANAOUA



MINSANTE
Ministère de la Santé Publique



MINSANTE
Ministère de la Santé Publique



MINSANTE
Ministère de la Santé Publique